

Cette note présente le statut des analyses conduites par Hynamics et le Grand port Maritime de Nantes St-Nazaire (GPMNSN) concernant l'implantation de l'usine de TAKE KAIR.

Elle présente les éléments pris en compte par HYNAMICS et le GPMNSN dans l'analyse en cours sur l'implantation du projet, incluant l'examen d'options alternatives.

## 1) Présentation du foncier

Dans le cadre de sa stratégie de développement d'activités industrielles vertes afin d'anticiper la transformation du port d'une activité historiquement fossile en hub industriel bas carbone, le GPMNSN a mené le projet d'aménagement d'une « **Plateforme Industries Vertes** » sur un site situé sur la commune de Donges, entre le cours d'eau Le Priory et les installations de la SFDM. Le site, d'une surface d'environ 45 hectares, se situe au cœur d'un corridor industrialo-portuaire, marqué notamment par la présence d'infrastructures lourdes (plateforme pétrochimique de TotalEnergies, dépôt de carburant SFDM, réseaux logistiques).

La Plateforme Industries Vertes (qui apparaît en rose sur la carte ci-dessous) a vocation à accueillir plusieurs usines ou sites industriels, dont le projet Take Kair qui occupera entre 12 et 15 hectares sur la Plateforme.



## 2) Synthèse des résultats des études Faunes/Flores/Habitats

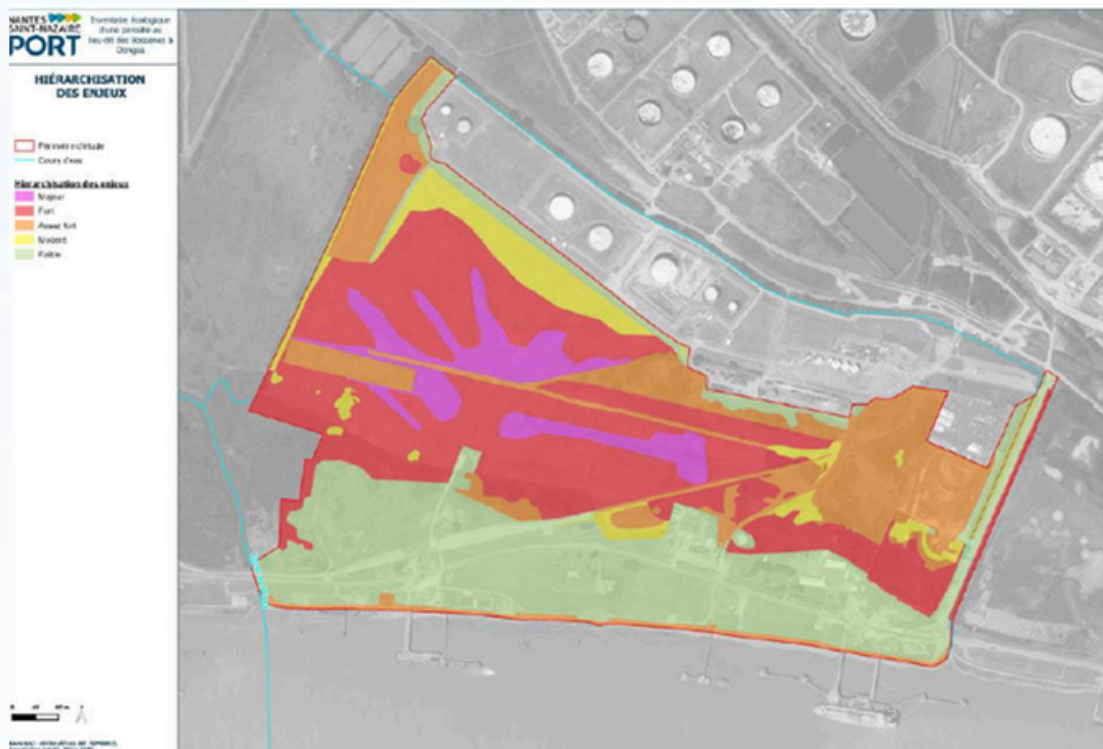
Le GPMNSN a missionné l'entreprise ARTELIA pour réaliser une Etude environnementale sur la biodiversité sur les 45 hectares pressentis de la plateforme. Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du dossier d'autorisation environnementale du projet de plateforme.

Dans un premier temps, un inventaire Faune, Flores et Habitats sur toute la zone de l'étude concernée a été réalisé. L'inventaire identifie les enjeux suivants sur la zone de 45 hectares :

**Zones humides :** 37 ha délimités  
**Habitats :** 3 habitats patrimoniaux dont 1 d'intérêt communautaire (HIC 1410 : Prés salés méditerranéens)  
**Flore :** 4 espèces protégées  
**Avifaune :** 23 espèces à enjeux, protégées et/ou patrimoniales  
**Amphibiens :** 8 espèces protégées dont 4 patrimoniales  
**Reptiles :** 6 espèces protégées dont 3 patrimoniales  
**Mammifères :** 1 espèce protégée fortement patrimoniale et 1 espèce patrimoniale  
**Invertébrés :** 1 espèce patrimoniale

Ces données ont été traduites sous forme de cartographie pour apprécier les niveaux d'enjeux plus ou moins importants en fonction du cumul des éléments inventoriés. On obtient ainsi un gradient d'enjeux écologiques : faible, modéré, assez fort, fort et majeur.

Il en résulte la cartographie ci-dessous :



Les analyses menées à ce stade ne remettent pas en cause la vocation industrielle de cette zone, mais mettent en évidence, pour le projet Take Kair, des enjeux environnementaux et des contraintes techniques nécessitant un examen approfondi des conditions d'implantation.

#### 4) La démarche Eviter, Réduire, Compenser (ERC)

Suite aux résultats de cette étude et compte tenu des enjeux environnementaux significatifs relevés, le GPMNSN a pris la décision fin 2025 de renoncer à l'aménagement complet de la Plateforme et envisagé de limiter son occupation au seul projet Take Kair, afin de réduire au maximum l'impact. Ainsi sur les 45 hectares étudiés, seuls 12 à 15 hectares seraient occupés. On évite de manière considérable les impacts par rapport à l'ensemble de la plateforme industries vertes de 45 Ha.

Dès lors, à partir de la cartographie environnementale de la zone, un travail plus détaillé permettant d'identifier « l'implantation de moindre impact » du projet Take Kair au sein de la Plateforme a pu être mené par les équipes d'Hynamics. Il s'agit d'identifier l'emplacement des 12-15 Ha le plus adapté, afin de limiter au maximum l'impact sur la biodiversité, tout en prenant en compte les distances de sécurité nécessaires ainsi que les contraintes techniques. Parmi ces contraintes techniques, la présence de tuyauteries en exploitation en est une majeure : elles traversent la zone à plusieurs endroits, notamment à l'est, où les enjeux environnementaux sont moins élevés.

Enfin, après la mise en œuvre des leviers éviter et réduire, il convient d'analyser et d'estimer les mesures de compensations à prévoir en fonction des zones retenues. Plus les enjeux environnementaux sont élevés, plus les surfaces et les fonctionnalités à compenser seront importantes avec des garanties de mise en œuvre d'autant plus complexes.

#### 5) Les conclusions de l'analyse et les prochaines étapes

Plusieurs configurations d'implantation de l'usine ont été étudiées au sein de la zone. Chacune d'elles entraîne des incidences sur des secteurs présentant des enjeux environnementaux forts à majeurs. Les mesures compensatoires associées sont conséquentes et portent sur plusieurs fonctionnalités environnementales.

Les principaux enjeux identifiés concernent notamment :

- Les zones humides
- Des espèces protégées
- Des habitats patrimoniaux dont 1 d'intérêt communautaire (pré salé méditerranéen).

Au regard du niveau élevé des enjeux environnementaux sur la zone étudiée, et dans un contexte d'évolution de certains projets au sein de l'estuaire, Hynamics et le GPMNSN ont engagé une réflexion sur d'autres possibilités d'implantation du projet, dans l'objectif de réduire son impact environnemental tout en tenant compte des contraintes techniques et de sécurité.

Parmi les options étudiées figure un secteur situé sur la commune de Montoir-de-Bretagne, comprenant une **partie nord du terminal charbonnier de Montoir** (~10 hectares) et une emprise susceptible d'être restituée dans le cadre du réajustement d'un autre projet industriel (~5 hectares). Cette **option est aujourd'hui à l'étude**. Elle reste soumise à la poursuite des échanges fonciers et administratifs en cours, ainsi qu'à la réalisation d'investigations complémentaires. L'évolution récente du calendrier lié au terminal charbonnier de Montoir contribue à rendre cette option examinable à ce stade.

Les diagnostics et analyses préliminaires réalisés en 2023/2025 indiquent des enjeux environnementaux plus modérés que sur la PIV.

La partie **jaune** présente des enjeux moyens avec quelques espèces protégées pouvant évoluer sur des secteurs perturbés.

La partie **violette** présente des habitats plus favorables à la reproduction et le développement de certaines espèces.



Une analyse plus détaillée des résultats devra être menée dans les prochains mois et l'optimisation de l'aménagement peut être recherchée sur ces secteurs.

Concernant la zone d'implantation envisagée sur la partie nord du terminal charbonnier actuel, les inventaires n'ont pas encore été mis en œuvre compte tenu de la présence du charbon et les enjeux sont anticipés comme limités.

# Take Kair



PROJET DE E-CARBURANT  
POUR L'AVIATION

